



NÉGOCIATION DE LA POLITIQUE DE GESTION EMP. PLAC. - 31

Les travaux sur la négociation de la nouvelle politique de gestion EMP. PLAC. - 31 sont presque terminés. Une mise à jour complète de l'escalier du placement pour la patrouille sera présentée. La famille des enquêtes a été regroupée pour s'actualiser avec la pratique. Le catalogue annuel est abrogé pour faire place à des avis de concours à partir du 1er février 2018. Une tournée d'information devrait débiter au début du mois de décembre 2017 pour l'ensemble de la province.

Mathieu Sauvageau

Vice-président aux Ressources humaines